



AVIS GÉNÉRAL

Les documents faisant partie de l'ordre du jour ci-joint, ont force de la loi, que s'ils ont été entérinés par le Conseil municipal.

Prière de vérifier auprès de l'administration si des modifications et/ou des retraits de sujets ont été effectués.

DIFFUSION EN DIRECT SUR YOUTUBE

Nous encourageons les membres du public de visionner les délibérations du conseil en direct sur la chaîne YouTube de La Nation du confort de leur maison.

Vous pouvez visiter la [chaîne YouTube de La Nation](#) pour visionner les réunions.

En raison de l'espace limité, une inscription pour réserver une place est fortement recommandé afin d'assister à une réunion en présentiel. Si vous voulez réserver un siège, veuillez communiquer avec le bureau de la Greffe au 613-764-5444, poste 242 ou par courriel à janglois-caisse@nationmun.ca.

QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Vous pouvez soumettre vos questions ou commentaires portant sur l'un des sujets à l'ordre du jour en remplissant notre formulaire en ligne avant midi le jour de la réunion : <https://nationmun.ca/conseil-et-employes/conseil/proces-verbaux-et-ordres-du-jour#questions>.



Corporation de la municipalité de La Nation Ordre du jour

Information de la réunion

Numéro de réunion : 2023-11

Type : Extraordinaire

Date : 15 mai 2023

Heure : 16h30

Endroit : Hôtel de Ville, 958 Route 500 W, Casselman, Ontario

Président : Francis Brière, Maire

Préparé par : Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative

Vidéo : la réunion du Conseil sera diffusée en direct sur [YouTube](#)

Sujets à l'horaire précis :

16h30 : Sujet 8.1.1 Rapport RE-07-2023 - Études structurelles et l'enquête sur les substances désignées pour les centres communautaires Calédonia et St-Albert

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Modifications et additions à l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflit d'intérêt
5. Session Huis clos
 - 5.1 Francis Brière, Maire
 - 5.1.1 Négociations avec une corporation

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

k) une position, un projet, une ligne de conduite, une norme ou une instruction devant être observé par la municipalité ou le conseil local, ou pour son compte, dans le cadre d'une négociation actuelle ou éventuelle

5.2 Josée Brizard, DG-Greffière

5.2.1 Négociations avec une corporation, offre de service (suivi du 8 mai 2023)

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

d) les relations de travail ou les négociations avec les employés;

k) une position, un projet, une ligne de conduite, une norme ou une instruction devant être observé par la municipalité ou le conseil local, ou pour son compte, dans le cadre d'une négociation actuelle ou éventuelle

5.2.2 Rapport verbal concernant un employé

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;

d) les relations de travail ou les négociations avec les employés;

e) les litiges actuels ou éventuels, y compris les questions dont les tribunaux administratifs sont saisis, ayant une incidence sur la municipalité ou le conseil local;

f) les conseils qui sont protégés par le secret professionnel de l'avocat, y compris les communications nécessaires à cette fin;

6. Adoption des procès-verbaux des séances précédentes

7. Adoption des recommandations des comités du conseil municipal

8. Réception des rapports mensuels des membres de l'administration

8.1 Carol Ann Scott, Directrice des loisirs

8.1.1 Rapport RE-07-2023 - Études structurelles et l'enquête sur les substances désignées pour les centres communautaires Calédonia et St-Albert

9. Avis de motions proposées

10. Affaires découlant des réunions précédentes

11. Délégations

12. Règlements municipaux

13. Approbation du rapport de variance et comptes fournisseurs

14. Autres

- 14.1** Demande de permis d'occasion spéciale, Comité de la journée communautaire de Limoges et la Municipalité de La Nation
Tournoi de baseball et activité de la Fête du Canada

15. Rapports mensuels divers

16. Correspondance

17. Événements à venir

18. Règlement pour confirmer les procédures du Conseil

19. Ajournement



Rapport au Conseil

Numéro du rapport : RE-07-2023

Objet : Études structurelles et l'enquête sur les substances désignées pour les centres communautaires Calédonia et St-Albert

Préparé par : Carol Ann Scott, directrice des loisirs

Révision : Josée Brizard, DG-Greffière

Date de la réunion : 15 mai 2023

Contexte

Rapport présenté par la compagnie EVB Engineering concernant l'étude structurelle et l'enquête sur les substances désignées pour les centres communautaires Caledonia et St-Albert.

Rapport

La demande des propositions a été attribuée en janvier et comprenait des études structurelles ainsi qu'une enquête sur les substances désignées pour chaque bâtiment. Des inspections ont été effectuées en mars et un rapport préliminaire a été préparé pour le Conseil. Le rapport résume tous les résultats des investigations, les recommandations d'assainissement, les investigations supplémentaires, le calendrier des événements et les coûts estimatifs des travaux correctifs seulement.

Relations aux priorités

La gestion des biens et le Plan directeur des parcs et des loisirs exigent que les bâtiments soient inspectés et que la municipalité planifie et priorise les réparations futures.

Considérations financières

La demande de propositions indiquait que les réparations devraient être priorisées et que les coûts devraient être attribués pour 2023, 1 à 2 ans et 3 à 5 ans.

Recommandation

Le rapport est fourni à titre d'information seulement, EVB Engineering présentera son rapport au Conseil, répondra aux questions, formulera des recommandations et discutera d'un plan d'action.

May 15th, 2023

The Nation Municipality
958 Route 500 West
Casselman, Ontario
K0A 1M0

Attention: Mme. Josée Brizard

Dear Madame Brizard,

Re: Application for a Special Occasion Permit

On June 23rd and 24th 2023, the Limoges Community Day Committee and the Nation Municipality will be hosting a ball tournament and the annual Canada Day activity at the Rodolphe Latreille Park in Limoges. The committee wishes to apply to the Alcohol & Gaming Commission of Ontario for a "Special Occasion Permit" to operate a beer garden in conjunction with this event. We would request that the event be designated as a significant municipal event and that Carol Ann Scott, Recreation Director of The Nation Municipality, be authorized to apply for the liquor license with Vincent Huneault & Patrick Beauchamp being the other designated individuals on the permit. The bar will be supervised by municipal personnel at all times and volunteers with smart serve certificates will also work in the bar.

Please contact the undersigned should you have any questions regarding this event.

Yours truly,

Carol Ann Scott

Carol Ann Scott
Recreation Director